

## États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

### États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	10 483 190 \$	8 438 247 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	95 877	164 845
Marge	287	5 967
Intérêts à recevoir	414	587
Dividendes à recevoir	6 704	6 536
Montant à recevoir à l'émission de parts	4 190	–
Autres montants à recevoir	2	–
Actifs dérivés	–	14 674
<b>Total de l'actif</b>	<b>10 590 664</b>	<b>8 630 856</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	572	2 011
Montant à payer au rachat de parts	4 208	–
Frais de gestion à payer	–	1
Passifs dérivés	83	–
<b>Total du passif</b>	<b>4 863</b>	<b>2 012</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)</b>	<b>10 585 801 \$</b>	<b>8 628 844 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie A	10 585 801 \$	8 628 844 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)</b>		
Catégorie A	51,56 \$	40,10 \$

### † Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2024 et 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 décembre 2024	229 789	241 518
31 décembre 2023	207 782	219 163

### Type de garantie\* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 décembre 2024	–	241 518	–	–
31 décembre 2023	–	219 163	–	–

\* Les définitions se trouvent à la note 2k.

### Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 1<sup>er</sup> février 1991 (la date de création).

Catégorie	Date de début des activités
Catégorie A	15 octobre 1998

## Fonds commun d'actions US Impérial

### États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>		
Intérêts aux fins de distribution	20 450 \$	32 906 \$
Revenu de dividendes	122 010	120 414
Profit (perte) sur dérivés	68 499	49 441
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	720 816	299 631
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	15 823	(2 235)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	1 734 816	1 035 716
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>	<b>2 682 414</b>	<b>1 535 873</b>
<b>Autres produits</b>		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	3 164	14
Revenu tiré du prêt de titres ±	149	709
<b>Total des autres produits</b>	<b>3 313</b>	<b>723</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion ±±	27 145	23 363
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	30	26
Coûts de transaction ±±±	822	1 109
Retenues d'impôt (note 7)	16 613	16 676
<b>Total des charges avant les renoncations/prises en charge</b>	<b>44 610</b>	<b>41 174</b>
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(10 807)	(8 942)
<b>Total des charges après les renoncations/prises en charge</b>	<b>33 803</b>	<b>32 232</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>2 651 924</b>	<b>1 504 364</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie A	2 651 924 \$	1 504 364 \$
<b>Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie</b>		
Catégorie A	210 183	226 698
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie A	12,61 \$	6,64 \$

### ± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	200 \$	100,0	1 029 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	-	-	-	-
Retenues d'impôt	(2)	(1,0)	(83)	(8,1)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(49)	(24,5)	(237)	(23,0)
<b>Revenu tiré du prêt de titres</b>	<b>149 \$</b>	<b>74,5</b>	<b>709 \$</b>	<b>68,9</b>

### ±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	0,25 %

### ±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2024	2023
<b>Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	739	1 040
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	-	-
Payé à CIBC World Markets Corp.	-	-
<b>Rabais de courtage (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	511	607
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	-	-

### Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	50	236

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie A	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>2 651 924 \$</b>	<b>1 504 364 \$</b>
<b>Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables</b>		
Du revenu de placement net	(166 172)	(184 475)
Des gains en capital nets réalisés	(67 425)	–
<b>Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(233 597)</b>	<b>(184 475)</b>
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	1 205 149	680 011
Montant reçu au réinvestissement des distributions	225 232	178 106
Montant payé au rachat de parts	(1 891 751)	(1 565 417)
<b>Total des transactions sur parts rachetables</b>	<b>(461 370)</b>	<b>(707 300)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>1 956 957</b>	<b>612 589</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>8 628 844</b>	<b>8 016 255</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>10 585 801 \$</b>	<b>8 628 844 \$</b>
<b>Parts rachetables émises et en circulation (note 5)</b>		
Aux 31 décembre 2024 et 2023		
Solde au début de la période	215 192	234 327
Parts rachetables émises	25 997	18 229
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	4 338	4 456
	245 527	257 012
Parts rachetables rachetées	(40 204)	(41 820)
Solde à la fin de la période	205 323	215 192

## Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	2 651 924 \$	1 504 364 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(3 164)	(14)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(720 816)	(299 631)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(1 734 816)	(1 035 716)
Achat de placements	(5 052 762)	(7 270 783)
Produits de la vente de placements	5 476 769	7 924 605
Marge	5 680	36 556
Intérêts à recevoir	173	(33)
Dividendes à recevoir	(168)	(1 515)
Autres montants à recevoir	(2)	–
Autres charges à payer et autres passifs	(1)	1
<b>Total du flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>622 817</b>	<b>857 834</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	1 200 959	680 011
Montant payé au rachat de parts	(1 887 543)	(1 565 417)
Distributions versées aux porteurs de parts	(8 365)	(6 369)
<b>Total du flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(694 949)</b>	<b>(891 775)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période</b>	<b>(72 132)</b>	<b>(33 941)</b>
<b>Perte (profit) de change sur la trésorerie</b>	<b>3 164</b>	<b>14</b>
<b>Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période</b>	<b>164 845</b>	<b>198 772</b>
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période</b>	<b>95 877 \$</b>	<b>164 845 \$</b>
Intérêts reçus	20 623 \$	32 873 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	105 229 \$	102 223 \$



## Fonds commun d'actions US Impérial

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Valero Energy Corp.	6 899	791	1 216	
Williams Cos. Inc. (The)	26 580	1 190	2 068	
		292 949	390 139	3,7 %
<b>Services financiers</b>				
Aflac Inc.	10 894	839	1 620	
Allstate Corp. (The)	5 768	747	1 598	
American Express Co.	125 189	29 155	53 408	
American International Group Inc.	13 591	1 169	1 422	
Ameriprise Financial Inc.	48 736	23 592	37 300	
Apollo Global Management Inc.	9 739	2 394	2 312	
Arthur J. Gallagher & Co.	87 967	34 258	35 892	
Assurant Inc.	1 118	159	343	
Bank of America Corp.	145 445	5 340	9 189	
Bank of New York Mellon Corp. (The)	15 843	939	1 750	
Berkshire Hathaway Inc., catégorie B	39 937	13 180	26 022	
BlackRock Inc.	49 306	36 118	72 655	
Blackstone Inc.	497 089	42 478	123 201	
Brown & Brown Inc.	5 164	492	757	
Capital One Financial Corp.	8 313	1 010	2 131	
Choe Global Markets Inc.	2 283	380	641	
Charles Schwab Corp. (The)	32 575	1 987	3 465	
Cincinnati Financial Corp.	3 408	371	704	
Citigroup Inc.	41 208	3 162	4 169	
Citizens Financial Group Inc.	9 603	418	604	
CME Group Inc.	208 932	55 131	69 745	
Corpay Inc.	6 388	2 305	3 107	
Discover Financial Services	5 476	540	1 364	
Erie Indemnity Co., catégorie A	545	385	323	
FactSet Research Systems Inc.	828	488	572	
Fidelity National Information Services Inc.	630 609	87 737	73 215	
Fifth Third Bancorp	14 611	575	888	
Fiserv Inc.	397 425	52 833	117 352	
Franklin Resources Inc.	6 729	236	196	
Global Payments Inc.	5 549	616	894	
Globe Life Inc.	1 830	161	293	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	6 840	2 645	5 630	
Hartford Financial Services Group Inc. (The)	6 317	544	993	
Huntington Bancshares Inc.	31 671	518	741	
Intercontinental Exchange Inc.	470 150	61 426	100 703	
Invesco Ltd.	9 813	253	247	
Jack Henry & Associates Inc.	1 590	334	401	
JPMorgan Chase & Co.	379 183	47 554	130 655	
KeyCorp	21 596	409	532	
KKR & Co. Inc.	14 707	2 270	3 127	
Loews Corp.	3 939	270	480	
M&T Bank Corp.	3 616	718	977	
MarketAxess Holdings Inc.	824	315	268	
Marsh & McLennan Cos. Inc.	10 702	1 704	3 268	
Mastercard Inc., catégorie A	88 126	45 787	66 704	
MetLife Inc.	12 673	884	1 492	
Moody's Corp.	3 396	1 027	2 311	
Morgan Stanley	149 625	18 017	27 040	
MSCI Inc.	1 709	737	1 474	
Nasdaq Inc.	9 024	528	1 003	
Northern Trust Corp.	4 320	421	636	
PayPal Holdings Inc.	21 844	1 496	2 680	
PNC Financial Services Group Inc.	247 634	46 104	68 647	
Principal Financial Group Inc.	4 586	336	510	
Progressive Corp. (The)	12 765	1 789	4 397	
Prudential Financial Inc.	7 758	875	1 322	
Raymond James Financial Inc.	3 987	434	890	
Regions Financial Corp.	19 804	412	670	
S&P Global Inc.	102 911	45 211	73 673	
SPDR S&P 500 ETF Trust	36 578	29 052	30 812	
State Street Corp.	6 388	567	901	
Synchrony Financial	8 484	419	793	
T. Rowe Price Group Inc.	4 842	543	787	
Travelers Cos. Inc. (The)	50 851	14 631	17 608	
Truist Financial Corp.	28 925	1 443	1 804	
U.S. Bancorp	1 292 929	71 608	88 893	
Visa Inc., catégorie A	532 873	121 350	242 080	
W.R. Berkley Corp.	6 556	353	551	
Wells Fargo & Co.	705 617	44 414	71 244	
		966 593	1 604 076	15,1 %

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>Soins de santé</b>				
Abbott Laboratories	549 257	67 305	89 304	
AbbVie Inc.	174 750	32 456	44 637	
Agilent Technologies Inc.	6 261	713	1 209	
Align Technology Inc.	1 532	392	459	
Amgen Inc.	11 713	3 133	4 388	
Baxter International Inc.	11 125	607	466	
Becton, Dickinson and Co.	6 299	1 566	2 054	
Biogen Inc.	3 177	835	698	
Bio-Techne Corp.	3 461	462	358	
Boston Scientific Corp.	32 111	1 696	4 123	
Bristol-Myers Squibb Co.	44 208	3 014	3 594	
Cardinal Health Inc.	5 274	502	897	
Cencora Inc.	3 820	672	1 234	
Centene Corp.	11 001	938	958	
Charles River Laboratories International Inc.	1 115	393	296	
Cigna Corp.	6 061	1 729	2 406	
Cooper Cos. Inc. (The)	4 343	392	574	
CVS Health Corp.	27 432	2 352	1 770	
DanaHER Corp.	249 029	57 394	82 171	
DaVita Inc.	984	105	212	
Dexcom Inc.	8 511	1 067	951	
Edwards Lifesciences Corp.	125 960	12 742	13 404	
Elevance Health Inc.	80 452	45 606	42 662	
Eli Lilly and Co.	30 174	16 314	33 484	
GE Healthcare Technologies Inc.	9 958	1 310	1 119	
Gilead Sciences Inc.	27 148	2 112	3 605	
HCA Healthcare Inc.	3 975	985	1 715	
Henry Schein Inc.	2 718	226	270	
Hologic Inc.	5 065	369	525	
Humana Inc.	2 626	874	958	
IDEXX Laboratories Inc.	1 785	662	1 061	
Incyte Corp.	3 486	470	346	
Insulet Corp.	1 530	571	574	
Intuitive Surgical Inc.	7 759	2 195	5 822	
IQVIA Holdings Inc.	278 749	80 980	78 739	
Johnson & Johnson	52 459	8 310	10 905	
Labcorp Holdings Inc.	1 823	349	601	
McKesson Corp.	2 766	1 100	2 266	
Merck & Co. Inc.	55 117	5 785	7 882	
Mettler-Toledo International Inc.	461	535	811	
Moderna Inc.	7 377	2 206	441	
Molina Healthcare Inc.	1 247	530	522	
Pfizer Inc.	123 473	4 909	4 709	
Quest Diagnostics Inc.	2 428	298	527	
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	35 753	41 368	36 609	
ResMed Inc.	3 200	620	1 052	
Revvity Inc.	2 652	296	425	
Solventum Corp.	3 014	254	286	
Stryker Corp.	180 772	56 472	93 559	
Teleflex Inc.	1 013	333	259	
Thermo Fisher Scientific Inc.	109 765	55 763	82 083	
UnitedHealth Group Inc.	322 418	148 778	234 446	
Universal Health Services Inc., catégorie B	1 280	243	330	
Vertex Pharmaceuticals Inc.	38 649	18 772	22 372	
Viatis Inc.	26 026	424	466	
Waters Corp.	1 295	331	691	
West Pharmaceutical Services Inc.	1 579	530	743	
Zimmer Biomet Holdings Inc.	4 338	542	659	
Zoetis Inc.	162 889	31 482	38 149	
		723 369	967 836	9,1 %
<b>Industrie</b>				
3M Co.	11 866	1 634	2 202	
A. O. Smith Corp.	2 596	220	255	
Ametek Inc.	5 040	661	1 306	
Automatic Data Processing Inc.	125 153	28 230	52 662	
Axon Enterprise Inc.	1 578	551	1 348	
Boeing Co. (The)	16 287	2 965	4 144	
Broadridge Financial Solutions Inc.	2 546	523	827	
Builders FirstSource Inc.	2 508	559	515	
C.H. Robinson Worldwide Inc.	2 575	248	382	
Carrier Global Corp.	192 220	14 777	18 861	
Caterpillar Inc.	10 521	2 553	5 486	
Cintas Corp.	7 471	880	1 962	
Copart Inc.	19 095	751	1 575	
CSX Corp.	770 364	35 309	35 734	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun d'actions US Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Cummins Inc.	2 989	695	1 498		Cognizant Technology Solutions Corp., catégorie A	10 809	752	1 195	
Dayforce Inc.	3 448	363	360		Corning Inc.	16 793	609	1 147	
Deere & Co.	53 930	27 361	32 846		CrowdStrike Holdings Inc., catégorie A	5 069	2 377	2 493	
Delta Air Lines Inc.	13 984	616	1 216		Dell Technologies Inc., catégorie C	6 691	1 069	1 108	
Dover Corp.	2 990	421	806		Enphase Energy Inc.	2 954	690	292	
Eaton Corp. PLC	2 870	1 182	1 369		EPAM Systems Inc.	1 236	767	415	
Emerson Electric Co.	12 424	1 239	2 213		F5 Inc.	1 266	227	458	
Equifax Inc.	2 699	547	989		Fair Isaac Corp.	531	712	1 520	
Expeditors International of Washington Inc.	3 051	314	486		First Solar Inc.	2 335	572	592	
Fastenal Co.	12 487	664	1 291		Fortinet Inc.	13 859	655	1 882	
FedEx Corp.	4 899	1 176	1 981		Gartner Inc.	1 682	565	1 171	
Fortive Corp.	7 560	499	815		Gen Digital Inc.	11 812	358	465	
GE Vernova Inc.	6 005	991	2 839		GoDaddy Inc., catégorie A	3 060	589	868	
Generac Holdings Inc.	1 298	400	289		Hewlett Packard Enterprise Co.	28 341	547	870	
General Dynamics Corp.	5 624	1 417	2 130		HP Inc.	20 998	886	985	
General Electric Co.	23 582	3 869	5 654		Intel Corp.	93 970	3 763	2 708	
Honeywell International Inc.	215 866	49 458	70 093		International Business Machines Corp.	20 145	4 059	6 366	
Howmet Aerospace Inc.	144 013	12 524	22 641		Intuit Inc.	29 228	21 260	26 406	
Hubbell Inc.	1 171	519	705		Jabil Inc.	2 460	418	509	
Huntington Ingalls Industries Inc.	856	273	233		Juniper Networks Inc.	7 213	276	388	
IDEX Corp.	1 652	404	497		Keysight Technologies Inc.	3 782	502	873	
Illinois Tool Works Inc.	5 856	1 114	2 134		KLA Corp.	2 916	1 324	2 641	
Ingersoll Rand Inc.	8 782	673	1 142		Lam Research Corp.	28 035	1 483	2 911	
J.B. Hunt Transport Services Inc.	1 737	290	426		Marvel Technology Inc.	99 202	9 921	15 750	
Jacobs Solutions Inc.	2 708	346	520		Microchip Technology Inc.	11 699	847	964	
Johnson Controls International PLC	14 567	1 007	1 653		Micron Technology Inc.	168 963	25 402	20 440	
L3Harris Technologies Inc.	4 137	797	1 250		Microsoft Corp.	1 267 984	374 001	768 253	
Leidos Holdings Inc.	2 908	431	602		Monolithic Power Systems Inc.	1 064	764	905	
Lennox International Inc.	697	629	610		Motorola Solutions Inc.	3 640	1 018	2 418	
Lockheed Martin Corp.	4 597	1 880	3 211		NetApp Inc.	4 463	410	745	
Masco Corp.	4 701	275	490		NVIDIA Corp.	3 406 197	240 633	657 516	
Nordson Corp.	1 187	359	357		ON Semiconductor Corp.	9 279	773	841	
Norfolk Southern Corp.	4 931	970	1 664		Oracle Corp.	196 240	28 115	47 007	
Northrop Grumman Corp.	56 118	31 395	37 856		Palantir Technologies Inc.	44 660	2 303	4 855	
Old Dominion Freight Line Inc.	4 095	673	1 038		Palo Alto Networks Inc.	14 259	2 647	3 730	
Otis Worldwide Corp.	584 353	49 520	77 790		PTC Inc.	2 621	513	693	
PACCAR Inc.	11 431	875	1 709		Qualcomm Inc.	485 548	75 945	107 219	
Parker-Hannifin Corp.	2 804	996	2 564		Roper Technologies Inc.	100 146	52 304	74 835	
Paychex Inc.	6 980	742	1 407		Salesforce Inc.	375 397	94 139	180 409	
Paycom Software Inc.	1 062	370	313		Seagate Technology Holdings PLC	1 585	225	197	
Quanta Services Inc.	3 213	515	1 460		ServiceNow Inc.	4 489	2 955	6 841	
Raytheon Technologies Corp.	579 988	54 702	96 476		Skyworks Solutions Inc.	3 483	463	444	
Republic Services Inc.	4 436	596	1 283		Super Micro Computer Inc.	10 982	1 415	481	
Rockwell Automation Inc.	2 460	543	1 011		Synopsys Inc.	3 346	1 221	2 334	
Rollins Inc.	6 126	296	408		Teledyne Technologies Inc.	1 016	505	678	
Snap-On Inc.	1 145	258	559		Teradyne Inc.	3 549	462	642	
Southwest Airlines Co.	13 066	460	631		Texas Instruments Inc.	19 876	3 014	5 357	
Stanley Black & Decker Inc.	3 358	384	388		Trimble Inc.	5 326	445	541	
Textron Inc.	4 043	295	445		Tyler Technologies Inc.	932	530	772	
TransDigm Group Inc.	1 224	1 089	2 230		VeriSign Inc.	1 802	295	536	
Uber Technologies Inc.	45 878	3 906	3 978		Western Digital Corp.	7 531	539	645	
Union Pacific Corp.	286 736	69 638	93 991		Workday Inc., catégorie A	194 372	66 294	72 094	
United Airlines Holdings Inc.	7 171	463	1 001		Zebra Technologies Corp., catégorie A	1 125	422	625	
United Parcel Service Inc., catégorie B	15 936	2 330	2 889				1 653 412	3 120 978	29,5 %
United Rentals Inc.	1 431	658	1 449						
Veralto Corp.	5 389	451	789						
Verisk Analytics Inc.	3 078	683	1 219						
W.W. Grainger Inc.	966	630	1 464						
Wabtec Corp.	3 746	522	1 021						
Waste Management Inc.	7 960	1 179	2 309						
Xylem Inc.	5 298	620	884						
		428 353	630 831	6,0 %					
<b>Technologies de l'information</b>					<b>Matériaux</b>				
Adobe Inc.	167 870	90 331	107 303		Air Products and Chemicals Inc.	4 845	1 159	2 020	
Advanced Micro Devices Inc.	35 356	3 279	6 139		Albemarle Corp.	2 564	370	317	
Akamai Technologies Inc.	3 274	312	450		Avery Dennison Corp.	1 752	287	471	
Amphenol Corp., catégorie A	26 260	1 103	2 622		Ball Corp.	6 503	367	515	
Analog Devices Inc.	255 670	46 368	78 082		Celanese Corp.	2 384	348	237	
ANSYS Inc.	1 907	534	925		CF Industries Holdings Inc.	3 792	266	465	
Apple Inc.	1 851 670	326 352	666 539		Corteva Inc.	14 976	833	1 226	
Applied Materials Inc.	17 963	2 216	4 199		Dow Inc.	15 255	921	880	
Arista Networks Inc.	22 506	1 272	3 576		DuPont de Nemours Inc.	9 105	1 158	998	
Autodesk Inc.	4 686	873	1 991		Eastman Chemical Co.	2 526	238	332	
Broadcom Inc.	275 505	68 284	91 814		Ecolab Inc.	5 492	1 060	1 850	
Cadence Design Systems Inc.	5 974	1 043	2 580		FMC Corp.	2 723	200	190	
CDW Corp.	2 904	634	726		Freeport-McMoRan Inc.	31 331	1 281	1 715	
Cisco Systems Inc.	1 374 921	77 831	117 002		International Flavors & Fragrances Inc.	5 575	777	678	
					International Paper Co.	7 575	401	586	
					Linde PLC	146 661	46 512	88 263	
					Martin Marietta Materials Inc.	87 606	39 657	65 043	
					Mosaic Co. (The)	6 949	339	246	
					Newmont Corp.	24 806	1 379	1 327	
					Nucor Corp.	5 117	594	859	
					Packaging Corp. of America	1 945	361	629	
					PPG Industries Inc.	5 056	605	868	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun d'actions US Impérial

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Sherwin-Williams Co. (The)	5 049	1 211	2 467	
Steel Dynamics Inc.	3 086	478	506	
Vulcan Materials Co.	109 472	34 451	40 478	
		135 253	213 166	2,0 %
<b>Immobilier</b>				
Alexandria Real Estate Equities Inc.	3 396	577	476	
American Tower Corp.	229 147	68 230	60 413	
AvalonBay Communities Inc.	3 098	686	979	
Boston Properties Inc.	3 169	353	339	
Camden Property Trust	2 326	435	388	
CBRE Group Inc., catégorie A	6 555	543	1 237	
CoStar Group Inc.	8 937	885	920	
Crown Castle International Corp.	9 477	1 249	1 236	
Digital Realty Trust Inc.	6 793	1 150	1 731	
Equinix Inc.	2 101	1 503	2 848	
Equity Residential	7 440	608	767	
Essex Property Trust Inc.	1 401	421	575	
Extra Space Storage Inc.	4 622	839	994	
Federal Realty Investment Trust	1 665	281	268	
Healthpeak Properties Inc.	15 241	517	444	
Host Hotels & Resorts Inc.	15 232	342	384	
Invitation Homes Inc.	12 424	600	571	
Iron Mountain Inc.	6 397	475	966	
Kimco Realty Corp.	14 700	397	495	
Mid-America Apartment Communities Inc.	2 550	408	567	
Prologis Inc.	547 512	84 398	83 188	
Public Storage	3 435	992	1 478	
Realty Income Corp.	19 068	1 492	1 464	
Regency Centers Corp.	3 563	309	379	
SBA Communications Corp.	2 345	614	687	
Simon Property Group Inc.	6 684	1 103	1 655	
UDR Inc.	6 546	338	408	
Ventas Inc.	9 139	615	774	
VICI Properties Inc.	906 360	37 858	38 056	
Welltower Inc.	12 887	1 410	2 335	
Weyerhaeuser Co.	15 860	602	642	
		210 230	207 664	2,0 %
<b>Services publics</b>				
AES Corp. (The)	15 503	312	287	
Alliant Energy Corp.	5 594	358	476	
Ameren Corp.	5 819	460	746	
American Electric Power Co. Inc.	11 604	1 091	1 538	
American Water Works Co. Inc.	4 250	618	761	
Atmos Energy Corp.	3 386	502	678	
CenterPoint Energy Inc.	14 212	458	648	
CMS Energy Corp.	6 514	386	624	
Consolidated Edison Inc.	7 542	732	967	
Constellation Energy Corp.	6 818	780	2 193	
Dominion Energy Inc.	18 294	1 402	1 416	
DTE Energy Co.	4 515	519	784	
Duke Energy Corp.	16 835	1 917	2 607	
Edison International	8 422	655	967	
Entergy Corp.	9 342	563	1 018	
Eversource Energy	5 016	373	444	
Exelon Corp.	7 982	589	659	
	21 893	921	1 185	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
FirstEnergy Corp.	11 177	568	639	
NextEra Energy Inc.	932 747	85 055	96 120	
NiSource Inc.	10 169	373	537	
NRG Energy Inc.	4 415	248	573	
PG&E Corp.	1 159 843	24 825	33 644	
Pinnacle West Capital Corp.	2 477	211	302	
PPL Corp.	16 088	598	751	
Public Service Enterprise Group Inc.	10 864	746	1 319	
Sempra Energy	13 807	1 077	1 741	
Southern Co. (The)	195 608	22 718	23 146	
Vistra Corp.	7 414	812	1 469	
WEC Energy Group Inc.	202 132	23 989	27 324	
Xcel Energy Inc.	12 511	746	1 214	
		174 602	206 777	1,9 %
<b>TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES</b>				
		<b>6 002 630</b>	<b>9 780 479</b>	<b>92,4 %</b>
<b>ACTIONS INTERNATIONALES</b>				
<b>Bermudes</b>				
Arch Capital Group Ltd.	8 167	794	1 084	
Everest Re Group Ltd.	938	381	489	
		1 175	1 573	0,0 %
<b>Irlande</b>				
Accenture PLC, catégorie A	13 615	3 458	6 885	
Allegion PLC	1 901	216	357	
Aon PLC	4 713	1 156	2 433	
Eaton Corp. PLC	92 413	29 195	44 085	
Medtronic PLC	205 537	23 341	23 600	
Pentair PLC	3 609	281	522	
Seagate Technology Holdings PLC	3 023	145	375	
Smurfit Westrock PLC	10 759	694	833	
STERIS PLC	2 151	545	636	
TE Connectivity PLC	472 837	80 287	97 174	
Trane Technologies PLC	51 777	15 449	27 490	
Willis Towers Watson PLC	2 196	572	989	
		155 339	205 379	2,0 %
<b>Jersey, îles Anglo-Normandes</b>				
Aptiv PLC	5 122	416	445	
		416	445	0,0 %
<b>Pays-Bas</b>				
ASML Holding NV, actions nominatives	7 784	7 260	7 755	
LyondellBasell Industries NV, catégorie A	5 671	552	606	
NXP Semiconductors NV	145 315	41 233	43 416	
		49 045	51 777	0,5 %
<b>Suisse</b>				
Chubb Ltd.	8 169	1 780	3 244	
Garmin Ltd.	3 348	446	993	
		2 226	4 237	0,0 %
<b>Royaume-Uni</b>				
Amcor PLC	31 516	461	426	
AstraZeneca PLC, CAAÉ	1 153 958	87 193	108 682	
		87 654	109 108	1,0 %
<b>TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES</b>				
		<b>295 855</b>	<b>372 519</b>	<b>3,5 %</b>
<b>TOTAL DES ACTIONS</b>				
		<b>6 298 485</b>	<b>10 152 998</b>	<b>95,9 %</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME</b>				
		<b>6 581 059</b>	<b>10 481 724</b>	<b>99,0 %</b>

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>PLACEMENTS À COURT TERME (note 11)</b>							
Province de Québec	4,58 %	2025/01/16	billet à escompte, USD	325 000	451	467	
Province de Québec	4,58 %	2025/02/26	billet à escompte, USD	700 000	974	999	
<b>TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME</b>					<b>1 425</b>	<b>1 466</b>	<b>0,0 %</b>
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(806)		
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>					<b>6 581 678</b>	<b>10 483 190</b>	<b>99,0 %</b>
Marge						287	0,0 %
Passifs dérivés						(83)	(0,0) %
Autres actifs, moins les passifs						102 407	1,0 %
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>						<b>10 585 801</b>	<b>100,0 %</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
2 642 514	Contrat E-Mini sur indice S&P 500 des États-Unis	mars 2025	6	USD	6 127,78	2 559 703	(83)
<b>2 642 514</b>	<b>Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés</b>					<b>2 559 703</b>	<b>(83)</b>

Au 31 décembre 2024, un montant de 286 698 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds n'avait pas conclu de conventions selon lesquelles les instruments financiers pouvaient être compensés.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds commun d'actions US Impérial (le Fonds) cherche à procurer une croissance à long terme au moyen de la plus-value du capital, en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs américains, y compris des actions privilégiées, des bons de souscription, des titres convertibles en titres de participation et d'autres titres assimilables à des actions ordinaires.

Stratégies de placement : Le Fonds investit principalement dans des sociétés américaines à petite, moyenne et grande capitalisation de première qualité en vue d'atteindre ses objectifs de placement et fonde ses décisions de placement sur une combinaison de styles de placement, qui peut comprendre les stratégies de base et de croissance, les stratégies orientées vers la valeur et les stratégies passives. La stratégie passive consiste à gérer une partie du Fonds de façon à reproduire le rendement d'un indice qui se veut représentatif du marché américain des titres de participation.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 décembre 2024 et 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
<b>Actions américaines</b>	
Services de communications	7,9
Consommation discrétionnaire	9,9
Biens de consommation de base	3,4
Énergie	4,2
Services financiers	14,8
Soins de santé	11,6
Industrie	7,3
Technologies de l'information	22,2
Matériaux	1,6
Immobilier	2,2
Services publics	2,5
<b>Actions internationales</b>	
Irlande	1,2
Pays-Bas	0,6
Suisse	0,9
Royaume-Uni	2,5
<b>Placements à court terme</b>	5,0
<b>Actifs (passifs) dérivés</b>	0,2
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>	2,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
AAA	–	3,3
A	–	0,1
Non noté	–	1,6
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>5,0</b>

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 décembre 2024 et 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 décembre 2024

Devise (note 2n)	Risque de change total*	% de l'actif net
	(en milliers de dollars)	
USD	10 576 387	99,9

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise (note 2n)	Risque de change total*	% de l'actif net
	(en milliers de dollars)	
USD	8 617 414	99,9

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)</b>	<b>105 764</b>	<b>86 174</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.



## Fonds commun d'actions US Impérial

### Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Fonds n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

### Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Indice S&P 500	98 983	81 847

### Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2024 et 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

#### Au 31 décembre 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Placements à court terme	–	1 466	–	1 466
Fonds communs de placement	–	–	328 726	328 726
Actions	10 152 998	–	–	10 152 998
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>10 152 998</b>	<b>1 466</b>	<b>328 726</b>	<b>10 483 190</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	(83)	–	–	(83)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(83)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(83)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>10 152 915</b>	<b>1 466</b>	<b>328 726</b>	<b>10 483 107</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

#### Au 31 décembre 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Placements à court terme	–	427 135	–	427 135
Actions	8 006 467	4 645	–	8 011 112
Actifs dérivés	14 674	–	–	14 674
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>8 021 141</b>	<b>431 780</b>	<b>–</b>	<b>8 452 921</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

### Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

### Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Pour la période close le 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait pas de placements importants de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période, pour la période close le 31 décembre 2024.

#### Au 31 décembre 2024

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	–	–	–	–	–
Achats	–	282 574	282 574	–	282 574
Ventes	–	(4 758)	(4 758)	–	(4 758)
Transferts nets	–	4 645	4 645	–	4 645
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	(658)	(658)	–	(658)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	–	46 923	46 923	–	46 923
Solde à la fin de la période	–	328 726	328 726	–	328 726
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	–	46 152	46 152	–	46 152

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Fonds peuvent découler de changements dans les données utilisées.

# Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

## 1. Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Les Fonds communs Impérial sont composés du Fonds commun marché monétaire Impérial, du Fonds commun d'obligations à court terme Impérial, du Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial, du Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial, du Fonds commun d'obligations internationales Impérial, du Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, du Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial, du Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial, du Fonds commun d'actions canadiennes Impérial, du Fonds commun d'actions US Impérial, du Fonds commun d'actions internationales Impérial, du Fonds commun d'actions outre-mer Impérial et du Fonds commun économies émergentes Impérial (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*).

Les Portefeuilles axés sur la production de revenu comprennent le Portefeuille de revenu prudent, le Portefeuille de revenu équilibré et le Portefeuille de revenu élevé (individuellement, le *Portefeuille*, et collectivement, les *Portefeuilles*).

Chacun des Fonds communs Impérial et chacun des Portefeuilles axés sur la production de revenu (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds commun de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (le *gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (le *fiduciaire*) des Fonds. Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À la date des présents états financiers, chacun des Fonds offrait des parts de catégorie A, le Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, le Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial et le Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial offraient des parts de catégorie W, le Portefeuille de revenu prudent offrait des parts des catégories T3 et T4, le Portefeuille de revenu équilibré offrait des parts des catégories T4 et T5 et le Portefeuille de revenu élevé offrait des parts des catégories T5 et T6.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2024. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, sauf pour les Fonds créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'aux 31 décembre 2024 et 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 5 mars 2025.

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

### a) Instruments financiers

#### Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

### b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

#### Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

### Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Le prix des titres à revenu fixe à long terme fluctue généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

### Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

### Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2024, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

### c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisés(e)s et latent(e)s

- i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

## Notes des états financiers

### d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

### e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement en résultat net et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

### f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation (à moins d'indication contraire).

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change.

### g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

### h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

### i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

### j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

### k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.

- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

#### l) Fonds à catégories multiples

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

#### m) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

#### n) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	JPY	Yen japonais
ARS	Peso argentin	KES	Shilling kényan
AUD	Dollar australien	KRW	Won sud-coréen
BRL	Real brésilien	MAD	Dirham marocain
CAD	Dollar canadien	MXN	Peso mexicain
CHF	Franc suisse	MYR	Ringgit malais
CLP	Peso chilien	NOK	Couronne norvégienne
CNY	Renminbi chinois	NZD	Dollar néo-zélandais
COP	Peso colombien	PHP	Peso philippin
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	RON	Leu roumain
EGP	Livre égyptienne	RUB	Rouble russe
EUR	Euro	SEK	Couronne suédoise
GBP	Livre sterling	SGD	Dollar de Singapour
GEL	Lari géorgien	THB	Baht thaïlandais
HKD	Dollar de Hong Kong	TRY	Nouvelle livre turque
HUF	Forint hongrois	TWD	Dollar de Taïwan
IDR	Rupiah indonésienne	USD	Dollar américain
ILS	Shekel israélien	ZAR	Rand sud-africain
INR	Roupie indienne		

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
OVC	Obligation à valeur conditionnelle
ELN	Billet lié à des titres de participation
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
CAÉ sans droit de vote	Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

#### o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

#### p) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2024 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

- i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

## Notes des états financiers

### ii) IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

### 3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La juste valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

#### a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

#### b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

#### c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

#### d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

#### e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

#### f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

### 4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

## 5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent le capital d'un Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part qui sera déterminé. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## 6. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pouvant être imputés par un Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global.

En plus du paiement des frais de gestion et à moins qu'ils ne soient absorbés ou remboursés par le gestionnaire, les seuls frais payables par chacun de ces Fonds sont les frais liés aux emprunts et aux intérêts; les honoraires et frais du CEI ou des membres du CEI; les nouveaux frais pouvant découler de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires imposées après le 25 mars 2024; les honoraires et frais liés à un litige ou engagés dans le but de faire valoir des droits pour le compte des Fonds; les taxes de vente (y compris la TPS/TVH) sur ces charges ainsi que l'impôt sur le résultat, les retenues d'impôt et toute autre taxe.

Le gestionnaire peut décider, à sa discrétion, de payer certaines de ces charges d'exploitation qui incomberaient normalement au Fonds plutôt que de laisser le Fonds les prendre en charge. La décision de payer ces charges d'exploitation est au gré du gestionnaire et pourrait se poursuivre indéfiniment ou être révoquée à tout moment, sans préavis aux porteurs de parts.

Le gestionnaire peut recouvrer un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges d'exploitation ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

## 7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds commun marché monétaire Impérial, pour lequel l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

### *Provision pour impôts en lien avec des titres indiens*

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujéti aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste Provision pour retenues d'impôt dans les états de la situation financière et au poste Retenues d'impôt dans les états du résultat global.

## 8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

## Notes des états financiers

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

### 9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

*Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds*

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services.

*Ententes et rabais de courtage*

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs. Le cas échéant, l'information sur les montants des rabais de courtage figure à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

*Dépositaire*

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

*Fournisseur de services*

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

### 10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

### 11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds commun marché monétaire Impérial  
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial  
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial  
Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial  
Fonds commun d'obligations internationales Impérial  
Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial  
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial  
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Fonds commun d'actions canadiennes Impérial  
Fonds commun d'actions US Impérial  
Fonds commun d'actions internationales Impérial  
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial  
Fonds commun économies émergentes Impérial  
Portefeuille de revenu prudent  
Portefeuille de revenu équilibré  
Portefeuille de revenu élevé

(collectivement, les « Fonds »)

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
21 mars 2025



**Fonds communs Impérial**  
**Portefeuilles axés sur la production de revenu**

**Banque CIBC**  
1-888-357-8777  
[www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels)  
[info@gestiondactifscibc.com](mailto:info@gestiondactifscibc.com)

CIBC Square  
81 Bay Street, 20th Floor  
Toronto (Ontario)  
M5J 0E7